

L'agroécologie passera par l'exploitation agricole familiale riche en emplois et en valeur ajoutée

Jonathan Dubrulle

DANS **POUR** 2021/1 N° 239 , PAGES 18 À 27
ÉDITIONS **GREP**

ISSN 0245-9442

DOI 10.3917/pour.239.0018

Date de mise en ligne : 29/04/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-pour-2021-1-page-18?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour GREP.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

agriculture

L'agroécologie passera par l'exploitation agricole familiale riche en emplois et en valeur ajoutée

Jonathan Dubrulle

Ingénieur agronome et doctorant en Agriculture Comparée

L'agroécologie fait couler beaucoup d'encre, et tout défenseur de l'environnement ne peut que s'en réjouir. Néanmoins les « solutions » techniques et les évaluations environnementales occupent souvent le devant de la scène, au détriment des aspects socio-économiques et politiques. Si l'on ne tient pas compte des conditions de réalisation d'une transition nécessaire, cette révolution agricole ne pourra voir le jour. Il convient dès lors de s'intéresser aux agriculteurs, et de voir si ces derniers ont intérêt à modifier leurs pratiques et s'ils en ont les moyens [1]. Nous ne procéderons pas à une analyse exhaustive, mais nous nous focaliserons sur l'exploitation agricole familiale riche en création d'emploi et de valeur ajoutée, l'une des conditions nécessaires (même si non suffisante) au développement généralisé d'une agriculture durable.

De l'importance de revenir aux fondamentaux de l'économie

Trop souvent, les rapports sociaux de production et d'échange sont occultés par le discours des défenseurs de l'environnement et partisans d'une agriculture plus respectueuse de l'Homme et de la Nature. Ces rapports sont le fruit d'une trajectoire socialement déterminée, qui amène à se poser des questions sur l'histoire agraire, d'où l'étude d'un processus de développement agricole [2]. Celui-ci émane d'un inégal accès aux ressources offertes par les conditions de milieu, soit la manière dont les différents groupes sociaux se les sont réparties.

La compréhension de ces dynamiques agraires nécessite de se poser une série de questions qui gravitent autour de la création de richesse et sa répartition : Qui possède le capital ? Comment les investissements ont-ils été financés ? Qui détient la terre ? Qui vend sa force de travail ?

La réponse à ces questions nécessite de s'intéresser à la valeur ajoutée produite par l'unité de production agricole, soit la quantité de richesse créée une fois les

consommations intermédiaires déduites (engrais, aliments, services, etc.) et le capital fixe déprécié (perte de valeur annuelle des tracteurs, bâtiments, équipements d'élevage, etc.).

Il est alors possible d'identifier différentes formes d'exploitations agricoles en fonction de leur structure capitalistique et de la manière dont se partage la valeur.

On parle d'**exploitation agricole familiale** quand celui qui fournit le travail détient le capital, y compris s'il a recours à l'emprunt. L'utilisation de la force de travail familiale (son auto-exploitation comme formulée par Alexandre Tchayanov [3]) dégage un revenu annuel, nommé revenu agricole.

L'**exploitation agricole patronale** comporte des agents qui travaillent et détiennent du capital, mais qui exploitent également la force de travail de tiers (salariés agricoles). Une partie de la valeur ajoutée revient aux premiers sous forme de revenu agricole, et un salaire est versé aux seconds.

Quant à l'**exploitation agricole capitaliste**, la totalité de la force de travail est exploitée contre le versement de salaires, et le détenteur du capital ne fournit aucun travail sur l'unité de production. Ce capital est alors mis à disposition moyennant la captation d'un profit.

Nous avons vu que le capital se déprécie et que des consommations intermédiaires sont totalement détruites au cours du cycle productif. De fait, seul le travail crée de la valeur, d'où la nécessité de s'intéresser à son efficacité ou productivité économique du travail, soit la quantité de richesse créée par un actif. Cette notion diffère de la productivité physique du travail, c'est-à-dire la production par actif, notion qui ne tient pas compte de la quantité de richesse créée par unité de main-d'œuvre, de tête de bétail ou de surface. Aussi, la productivité diffère du rendement, qui mesure par exemple la production de lait annuelle d'une vache ou le tonnage de grain récolté sur une parcelle ; sans prendre en compte la dépréciation du capital fixe, ni des quantités d'intrants ou de services achetés et détruits au cours de l'année.

La maximisation du rendement se fait souvent au détriment de la productivité. L'utilisation d'intrants de synthèse, d'antibiotiques ou de carburant est autant de consommations intermédiaires détruites, qui viennent ainsi diminuer la création de valeur. L'externalisation d'activités est un service également consommé au cours du cycle productif. Il en est de même pour la mécanisation voire l'automatisation de certaines tâches, dont le capital fixe se déprécie. La critique d'une agriculture qui répond à des logiques industrielles ne doit pas se penser uniquement sous un angle agronomique ou environnemental, mais également économique, car les conséquences sur l'environnement découlent de rapports sociaux de production et d'échange, d'où l'importance de revenir aux fondamentaux de l'économie...

La dissociation capital/travail nuit à la transition agroécologique

La dissociation capital/ travail renvoie à l'essence même de l'exploitation agricole capitaliste, où, rappelons-le, le cycle productif est dédié à la génération d'un profit, capté par le détenteur du capital sur le travail d'autrui. Pourtant, l'agroécologie ne pourra se développer si celui qui fournit la force de travail n'est pas celui qui détient le capital, d'où la nécessaire imbrication entre capital et travail. En effet, l'agroécologie se caractérise par une fine observation de l'agroécosystème afin d'adapter les pratiques à l'environnement et non l'environnement aux pratiques. De fait, le centre de décision doit être confondu avec le centre d'exécution [4], et avant de décider, il faut observer. Certains s'en remettent à la prédiction, aux statistiques ou à des modélisations qui compliquent davantage le réel qu'elles ne le simplifient. Nous pensons qu'au contraire, une fine observation de la pousse de l'herbe, du climat, de la portance des sols ou des cycles de reproduction des végétaux et des animaux permet l'agriculture de précision, soit une adaptation perpétuelle aux cycles naturels.

Pourtant, la dissociation capital/ travail laisse généralement peu de place à l'observation et éloigne le centre de décision du centre d'exécution. En effet, l'exploitation agricole capitaliste demande d'organiser l'exploitation du travail d'autrui en vue de répondre à des objectifs de profit.

Cette organisation se base sur les fondements idéologiques de la théorie du capital humain [5], où chaque salarié est vu comme un « agrégat de compétences », soit une ressource qui répond à un besoin précis, d'où la division du travail en fonction des compétences de chacun. Cette division s'opère au sein de la même exploitation agricole [6] et induit des rapports hiérarchiques, telle la structure verticale gestionnaire-agronome-technicien-ouvrier agricole. Cette séparation entre le centre de décision et le centre d'exécution repose notamment sur une forte planification. Les décideurs doivent en effet anticiper les aléas naturels faute de pouvoir observer l'environnement, mais aussi pour simplifier le management des exécutés, d'où le recours à des stratégies préventives intensives en intrants chimiques (herbicides, fongicides, insecticides, antibiotiques etc.) ou à grands coups de sélection génétique ou d'hormones de croissance, en vue de « maîtriser » le plus possible la Nature.

De la division du travail découle sa « rationalisation » [7], soit, entre autres, l'action d'en réduire le coût par son externalisation voire sa substitution par du capital.

La transformation de « coûts fixes » en « coûts variables » constitue la panacée des promoteurs de la « flexibilité », d'où l'externalisation de certaines opérations. Des opérations techniques sont alors déléguées, à une entreprise de travaux agricoles par exemple, ce qui transforme la pratique en une tâche qu'il convient d'exécuter, au grand dam de l'observation qui augmenterait le coût horaire de la prestation de service ! En segmentant les pratiques en un ensemble de tâches, voire en en supprimant certaines, le volume de tâches à externaliser (équivalent au volume de travail) s'en trouve réduit, soit une logique de simplification des

itinéraires techniques et des conduites du troupeau. De fait, la « rationalisation » du travail s'avère incompatible avec l'agroécologie, qui repose sur la déspecialisation des productions et l'usage intensif de leurs complémentarités par une complexification des pratiques (diversification, cultures associées, rotations longues etc.).

De plus, la réduction de la quantité de travail pouvant être exercée par un individu, constitue l'un des moyens qui permettent de compresser la part de la valeur revenant aux travailleurs [8], en mécanisant et automatisant, d'où la substitution du travail par du capital. Ces machines et robots, spécialisés dans un petit nombre de tâches, induisent la spécialisation de la production, en vue d'adapter la conduite du troupeau et les pratiques culturales à l'équipement de traite ou à la largeur de la faucheuse, mais aussi pour espérer saturer ce capital, ce que nous allons voir dans la partie qui suit.

Cela pour un bref aperçu de l'organisation théorique du travail dans une exploitation agricole capitaliste. *A contrario*, l'exploitation agricole familiale se caractérise par l'imbrication entre travail et capital. De fait, le centre de décision se confond avec le centre d'exécution. L'agriculteur se fait alors gestionnaire, agronome et opérateur. Cette grande polyvalence rompt avec la division du travail, réduit sa planification éloignée du terrain, rend peu pertinente sa « rationalisation » ; mais confère une posture d'agriculteur-observateur, condition nécessaire à la transition agroécologique.

L'environnement et le bien-être animal victimes des économies d'échelle

Nous venons de voir que la dissociation capital/ travail, caractéristique de l'exploitation agricole capitaliste, conduit à l'organisation du travail, engendrant sa division, mais aussi sa « rationalisation », par son externalisation et sa substitution par du capital.

L'accumulation de capital fixe, destiné à se substituer au travail, demande de saturer ce capital, c'est-à-dire d'en utiliser pleinement les « capacités » en vue de réduire les temps improductifs. En effet, un tracteur stationné sous un hangar se déprécie même s'il n'est pas utilisé. Le détenteur du capital a alors intérêt à s'en servir le plus possible durant le cycle productif. Néanmoins, un automoteur de traitement ne sera pas saturé en traitant seulement cinq fois plus la même parcelle, mais en pulvérisant sur une superficie cinq fois plus grande, en vue de multiplier par cinq le produit brut devant absorber son coût. Cela renvoie alors à la recherche d'économies d'échelle, où l'augmentation des quantités produites permet de diluer les dépréciations de capital fixe.

Pourtant, les économies d'échelle ne sont pas sans effet sur l'environnement et le bien-être animal. Sans prétendre à l'exhaustivité, voici quelques exemples illustrant nos propos.

L'accroissement de la largeur de travail nécessite d'agrandir la taille des parcelles, au détriment des haies et fossés. L'utilisation de tracteurs et d'outils

toujours plus lourds contribue au tassement des sols. La réduction des temps « improductifs », passés sur la route et non au champ, incitent au regroupement des espèces cultivées dans un rayon proche, à la concentration de mêmes espèces au même endroit, véritable *eldorado* pour la diffusion des pathogènes et ravageurs, rendant les cultures dépendantes aux produits phytosanitaires.

Le bien-être animal n'en est pas en reste puisque l'accroissement des quantités de capital demande d'augmenter le nombre d'animaux pour en saturer le coût unitaire, d'où une hausse de la pression sanitaire. De plus, une exploitation où les équipements d'élevage sont hautement automatisés et robotisés demande de concentrer les animaux et le capital fixe au même endroit, à l'image du robot de traite qui rend quasi impossible le pâturage des vaches.

Aussi, le recours à un matériel peu polyvalent induit la spécialisation de la production, ce que nous avons déjà détaillé plus haut.

Rappelons que la substitution capital/travail réduit la part de valeur ajoutée dans le produit brut, du fait du poids des dépréciations de capital fixe. Néanmoins, nous avons bien conscience que la recherche d'économies d'échelle n'est pas une stratégie propre à l'exploitation agricole capitaliste. En effet, on la retrouve également dans bon nombre d'exploitations agricoles familiales. Pourtant, par la dissociation capital/travail, la substitution de travail par du capital fixe est l'un des moyens qui permettent d'augmenter le profit dégagé par l'exploitation agricole capitaliste, alors que cette substitution n'influe pas sur le revenu agricole annuel dégagé par l'exploitation agricole familiale. De fait, une exploitation agricole capitaliste a alors plus intérêt à accumuler du capital (tout dépend néanmoins du coût de la force de travail) qu'il convient de saturer, demandant des économies d'échelle qui nuisent grandement à l'environnement. Cela nous amène alors à nous intéresser à la différence entre profit et revenu agricole.

Profit et agroécologie ne sont pas compatibles

Le processus productif de l'exploitation agricole capitaliste a vocation à dégager un profit, capté par le détenteur du capital. Ce dernier peut être une personne physique (héritier, investisseur, etc.) ou morale (banque, groupe industriel, fonds de pension, etc.). Quoi qu'il en soit, le profit dégagé par l'exploitation agricole doit a minima évaluer le taux de profit moyen retrouvé dans l'ensemble des secteurs d'activité. On peut regretter que la pensée économique dominante tienne peu compte de cet indicateur, et lui préfère le taux de marge, le ROE ou encore le TRI [9]. Le taux de profit en dit pourtant long sur la répartition de la valeur ajoutée, puisqu'il inclut le taux d'exploitation, soit le rapport entre la survalueur captée sur le travail exploité et le salaire versé pour acheter la force de travail vendue par un tiers [10, 11].

La maximisation du profit passe par l'exploitation du travail (donc la part de la valeur revenant au détenteur du capital) et de l'environnement. En effet, la terre est vue comme un moyen de production sur lequel il convient de capter une rente

de fertilité (à l'image de la survaleur captée sur le travail exploité). Néanmoins, la reproduction de cette fertilité possède un coût, puisque des consommations intermédiaires sont nécessaires (engrais organiques ou issus de la pétrochimie), ou nécessite de consommer certaines ressources produites sur l'exploitation et de renoncer à leur vente (restitution des pailles, apports de fumier, etc.). Faire l'impasse sur la reproduction de la fertilité permet d'accroître à (très) court terme la taille du gâteau – donc la quantité de valeur – et de fait la grosseur de la part prélevée par le détenteur du capital. Bien entendu, cette stratégie extractiviste engendre des effets rapides, avec des rendements amenés à diminuer, ce qui demandera de déplacer la production vers de nouvelles terres « vierges » ou encore pourvues d'importantes « réserves de fertilité ».

De plus, le profit d'aujourd'hui ignore le profit de demain. En effet, le détenteur du capital n'est peut-être pas là pour longtemps car la durée de son investissement est liée au **coût d'opportunité du capital investi**, notion que nous tenterons d'explicitier via la démonstration suivante :

l étant le capital financier investi

a étant le taux de profit capté sur la valeur ajoutée créée sur l'exploitation agricole

b étant le taux de profit capté sur un investissement donné

Tant que $a > b$, le détenteur du capital a intérêt à ce que l reste placé dans l'exploitation agricole. En revanche dès que $b > a$, le capitaliste a davantage intérêt à retirer l de l'exploitation agricole pour le placer dans l'investissement engendrant le taux de profit b . S'il n'opère pas cet arbitrage, le coût du renoncement à b , noté b' , soit le coût d'opportunité du capital investi, vient s'additionner à b , rendant le rapport $b+b' > a$, sachant $b > a$, encore plus défavorable à a .

Il n'est un secret pour personne que nul ne connaît les valeurs futures de a et de b . Face à cette incertitude, le détenteur du capital a tout intérêt à maximiser immédiatement a , quitte à rediriger son capital financier en cas de diminution de a . De par le coût d'opportunité du capital investi, la réalisation d'un profit différé semble risqué, voire inintéressant en cas de hausse soudaine de b .

De fait, la captation d'un profit ne permet pas de vision de long terme, où le profit prime sur l'investissement productif et où le détenteur du capital se fie également au montant du taux d'actualisation. Pourtant, l'agroécologie se pense sur le temps long. L'allongement des rotations demande de planifier celles-ci sur cinq à dix ans, et c'est souvent à partir de ce moment-là que l'agriculteur en perçoit les bénéfices (moindre pression des pathogènes et ravageurs, effet précédent réduisant les apports d'azote, amélioration de la structure du sol, etc.). L'agroforesterie nécessite d'attendre la pousse des arbres pour permettre des effets brise-vent sur les cultures ou des transferts verticaux de fertilité par la décomposition de la matière organique issue des feuilles mortes. La finition des animaux à l'herbe augmente le temps de présence sur l'exploitation, donc réduit

le taux de rotation des animaux à l'engrais. Et la liste pourrait encore s'allonger à volonté...

Profit et agroécologie sont donc incompatibles. Le processus productif opéré sur l'exploitation agricole familiale, en revanche, n'est pas voué à la captation d'un profit, mais d'un revenu agricole annuel. L'agriculteur, en plus de sa force de travail, a investi du capital fixe dans son exploitation agricole. De fait, l'exploitant est généralement là pour un certain nombre d'années, a minima le temps de rembourser le capital financier emprunté. Il peut donc se permettre de différer une partie de son revenu, notamment la part supérieure au montant nécessaire pour subvenir à la reproduction de sa force de travail (alimentation, logement, éducation des enfants, etc.). La transition vers l'agroécologie peut être vue comme un investissement productif présageant une augmentation du revenu futur, grâce à une création de valeur différée, permise par les bénéfices engendrés par le changement de pratiques, tels les exemples figurant dans le paragraphe précédent.

L'agroécologie ne rime pas avec extensification

Nous arrivons au dernier point de notre argumentation, après avoir montré que l'agroécologie ne peut se déployer que sur des structures où capital et travail sont imbriqués et où le cycle productif vise à générer un revenu agricole annuel ; soit les deux caractéristiques de l'exploitation agricole familiale.

Il nous reste désormais à démontrer pourquoi l'intensivité en création d'emploi et de richesse est nécessaire pour permettre la diffusion généralisée de l'agroécologie.

Les agriculteurs qui ont eu les moyens d'accumuler du capital fixe et de reprendre des terres ont pu accroître les volumes produits, qu'il s'agisse des productions animales et/ou des cultures destinées à l'alimentation du cheptel ou à la vente. Comme nous l'avons montré au cours des paragraphes précédemment, cette stratégie nécessite d'accroître la productivité physique du travail, demandant de substituer du capital au travail et de saturer le premier en vue d'espérer d'éventuelles économies d'échelle ; mouvement qui, nous l'avons vu, détruit de la richesse et nuit à l'environnement.

Néanmoins, contrairement à bon nombre d'idées reçues, l'extensification de la production n'est pas forcément l'alliée de l'agroécologie, à l'image de la « cueillette » de bovins sur d'immenses étendues patagoniennes ou de la monoculture à bas rendement d'Europe de l'Est. Ces deux exemples se caractérisent par une très faible création d'emploi et de richesse par unité de main-d'œuvre, de surface ou de tête de bétail. L'agroécologie demande pourtant l'exact contraire.

La transition vers de nouvelles pratiques s'inscrit rarement dans une démarche individuelle. Cela demande une émulation collective, regroupant et structurant les expérimentations isolées. C'est en regardant ce que fait son voisin, en discutant avec lui, en expérimentant en commun et en comparant ses résultats

technico-économiques, que l'agriculteur désireux de transiter vers l'agroécologie peut choisir de « franchir le pas ». La Révolution agricole de la seconde moitié du XX^e siècle s'est notamment faite par les CETA et GVA [12], donc par des initiatives collectives. Néanmoins, sans un nombre important d'agriculteurs, ces initiatives verraient difficilement le jour, dans un contexte où la destruction d'emploi agricole s'accompagne d'une plus grande atomisation et d'une plus forte individualisation de ceux qui restent. Ainsi, comment promouvoir l'agriculture de groupe ? De même, comment reconnecter la société avec son agriculture s'il ne reste qu'une exploitation par commune, voire plus du tout ? Comment permettre l'approvisionnement local s'il ne reste que des exploitations qui produisent des biens standardisés pour des bassins de consommation éloignés du territoire ?

Pour ces raisons, nous pensons que la transition agroécologique nécessite une création intensive d'emplois agricoles. Cela passe alors par une création intensive de richesse, en vue de permettre la viabilité de « petites et moyennes structures », quand on sait que la destruction d'emploi agricole est causée par la substitution capital/ travail, engendrée par la concentration des unités de production.

La création intensive de richesse revient à maximiser la quantité de valeur créée par unité de main-d'œuvre, de surface ou par tête de bétail. Il s'agit donc d'exploitations agricoles où l'heure de travail incorporée au sein du processus productif s'avère très efficace, soit créée beaucoup de richesse. Cela demande alors d'arriver à la difficile combinaison entre un produit brut élevé, associé à de faibles destructions de valeur générées par l'achat de consommations intermédiaires et la dépréciation du capital fixe ; le tout ramené à l'actif, à l'hectare ou à l'animal.

Un produit brut unitaire élevé peut, par exemple, être obtenu par la transformation du produit fini (ex. lait en fromage), la réduction du nombre d'intermédiaires (vente directe ou en circuits courts) ou la certification de la production (AOP, agriculture biologique etc.). Cette valorisation du produit vise à le différencier, donc à lui conférer une spécificité ; à l'encontre de la « commoditisation » des biens agricoles produits pour un bassin de consommation éloigné du lieu de production, type de débouché caractéristique d'une exploitation qui a fortement accru la productivité physique du travail.

Quant à la réduction des consommations intermédiaires et des dépréciations de capital fixe, cela passe notamment par l'adoption de pratiques plus autonomes et économes [13].

Tendre vers une plus grande autonomie signifie notamment le bouclage des cycles bio-physico-chimiques, indissociables de la polyculture-élevage, d'une fertilisation à base d'effluents d'élevage, d'une litière et de fourrages produits sur l'exploitation. Tout cela demande du travail, une grande polyvalence et une imbrication entre le centre de décision et le centre d'exécution.

Quant au passage à des pratiques plus économes, celles-ci vont de pair avec la montée en autonomie. Cette stratégie passe également par une moindre destruction de valeur par la dépréciation du capital. De fait, les investissements

productifs sont de plus petite dimension et renouvelés moins fréquemment, ce qui limite la superficie ou le nombre d'animaux dont peut s'occuper un actif mais accroît la quantité de richesse qu'il crée par unité de main-d'œuvre, de surface ou de tête de bétail.

De fait, l'agroécologie est indissociable de réelles performances socio-économiques, donc demande d'être déployée sur des structures intensives en création d'emploi et de richesse.

En conclusion, la transition agroécologique ne pourra voir le jour sans se préoccuper de la structure capitaliste des exploitations agricoles. De fait, par la dissociation entre capital et travail, l'exploitation agricole capitaliste est incompatible avec l'observation, la diversification, la complexification et la montée en autonomie allant de pair avec l'agroécologie. C'est pour cette raison que l'exploitation agricole familiale, où le capital est détenu par l'agriculteur qui fournit également sa force de travail, peut mettre en œuvre ces changements exigeants en travail et qui se pensent sur le temps long. Cette analyse économique amène notamment à faire preuve de vigilance face à certaines « fausses bonnes solutions » ; à l'image de certaines entreprises qui proposent des exploitations maraîchères « clé en main » sur fond d'agroécologie ou d'agriculture biologique, mais dont le modèle économique se base sur la captation d'un profit sur le travail des aspirants maraîchers...

Références

- [1] Cochet, H. Devienne, S. 2006. Fonctionnement et performances économiques des systèmes de production agricole : une démarche à l'échelle régionale. *Cahiers Agricultures*. 15. 6.
- [2] Cochet, H., Devienne, S., Dufumier, M. 2007. L'agriculture comparée, une discipline de synthèse ? *Économie rurale*. 297. 298. 99-112.
- [3] Tchayanov, A. (1925) 1990. *L'organisation de l'économie paysanne*. Trad. de A. Berelowitvh. Paris. 341 p.
- [4] Cochet, H. 2008. Vers une nouvelle relation entre la terre, le capital et le travail. *Études foncières*. 134. 34-29.
- Cochet, H. 2017. Séparation capital/travail, flexibilité et rémunération des facteurs de production : la fin de l'exploitation agricole familiale. *Économie Rurale*. 357-358. p. 7-22.
- [5] Sur le *capital humain*, nous renvoyons le lecteur vers les travaux de Gary Becker, prix de la Banque de Suède en 1992. La thèse de G. Becker se caractérise notamment par une vision néo-libérale de l'individu, considéré comme « un entrepreneur de lui-même », accumulant des compétences et des aptitudes « naturelles » déconnectées d'une trajectoire historique de rapports sociaux de production et d'échange, qu'il conviendrait de faire « fructifier » à l'image d'un placement bancaire.

[6] Nous ne traiterons pas ici de la division du travail entre l'amont et l'aval de la production, autre question éminemment intéressante, mais plus éloignée de notre propos centré sur l'exploitation agricole.

[7] Par « rationalisation », nous entendons une organisation du travail appliquée à l'industrie, du type fordiste ou tayloriste.

[8] Notons que la part de la valeur revenant au travailleur peut aussi être réduite dans des agricultures où la substitution capital/ travail fut peu enclenchée, comme c'est par exemple le cas en Afrique du Sud.

A ce sujet, voir Cochet, H., Ward, A., Freguin, S. Gresh. 2015. *South Africa's Agrarian Question*. HSRC Press. 358 p.

[9] ROE : *return of equity* (rentabilité financière) / TRI : taux de rentabilité interne.

[10] Marx, K. 1867 (1963). *Le Capital. Livre I*. Edition établie et annotée par M. Rubel. Paris. 1046 p.

[11] Le taux de profit se définit par $TP = \frac{s}{c+v}$ (*Ibid.*).

Avec s = survaleur ; c = capital constant ; v = force de travail et où s/v constitue le taux d'exploitation.

[12] CETA : centre d'études techniques agricoles / GVA : groupement de vulgarisation agricole

[13] Garambois, N. Devienne, S. 2012. Les systèmes herbagers économes. Une alternative de développement agricole pour l'élevage bovin laitier dans le Bocage vendéen ? *Économie rurale*. 330-331. 56-72.